

UN1TÉ

Ça recommence... La Corse, territoire oublié !?



Pour **UN1TÉ**, la DCCRS doit imposer une présence minimale à deux compagnies en Corse, pour :

→ Garantir la sécurité des CRS engagés sur l'île

→ Assurer un soutien quotidien aux effectifs locaux et à la population sur l'ensemble de l'île par une couverture territoriale adaptée.

→ Garantir une réaction rapide et efficace en cas de crise.



Pour UN1TÉ, la sécurité des agents et de la population sur l'île ne peut pas être sacrifiée sur l'autel des besoins du continent.

Suivez-nous



1

UN1TÉ.MI
FO
LA FÉDÉRATION DE SYNDICATS FISCALISÉS DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

16/12/2025